

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-SIXIÈME (526^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 26 MARS 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13228

**Modification du programme de Baccalauréat
en création 3D pour le jeu vidéo (6667)**

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** le dossier de présentation de la modification du programme de Baccalauréat en création 3D pour le jeu vidéo (6667);
- ATTENDU** la résolution 2024-02-26_Resolution_CENAD_029 du Conseil de l'Unité d'enseignement en animation 3D et design numérique relative à la modification du programme de Baccalauréat en création 3D pour le jeu vidéo (6667);
- ATTENDU** la résolution CERC-8870 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification du programme de Baccalauréat en création 3D pour le jeu vidéo (6667);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** approuver la modification du programme de Baccalauréat en création 3D pour le jeu vidéo (6667), telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- 2- **QUE** le démarrage par cohorte pour la concentration Arts techniques soit de 13 étudiants;
- 3- **QUE** cette modification entre en vigueur à compter du trimestre d'automne 2024.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec Consigno Cloud (28/03/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 27 mars 2024